

LIMALONGES

COMPTE RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2012

Le neuf juillet 2012, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges se sont réunis à 20 heures 30 dans la salle de réunion de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du conseil municipal : 4 juillet 2012

Présents : Messieurs et Mesdames : BOUTIN Jean-Pierre, MACHET Annette, LEPESANT Albert, CLUSEAU Nicolas, VALETTE Raymond, BIRAUD Alain, MEUNIER Magaly, AIRAULT Stéphanie, Emmanuelle QUINTARD, GUILLAUD Hervé, SILLARD Virginie, POITEVIN René

Absents excusés : Michel Perrain

Absents : Raymond Valette, Laurent Labrousse

Secrétaire de séance : Virginie Sillard

La séance étant déclarée ouverte, le Maire donne lecture du Procès-Verbal précédent qui est adopté. Il donne ensuite l'ordre du jour.

- **Location de la maison 12 rue du stade**

Le maire informe l'assemblée que les travaux du logement 12 rue du stade sont terminés. Le logement peut être loué à compter du 1^{er} août 2012.

Madame Vachet Laetitia a sollicité le logement.

Le montant du loyer est de 350 € mensuel.

Après délibération, le conseil municipal donne un avis favorable à cette demande et autorise le maire à signer le bail et les pièces afférentes au dossier.

- **Devis chemin de la carrière**

Meunier Freddy : 2 819.57 €

Les employés communaux ont débarrassé le chemin dans l'hiver.

La décision est reportée dans l'attente d'un 2^{ème} ou 3^{ème} devis.

- **Recrutement saisonnier**

11 candidatures ont été déposées à la mairie. 4 personnes ont été reçues à la mairie pour un entretien et après étude, Monsieur Gauvrit a été retenu pour un contrat de 4 mois.

- **Panneaux photovoltaïques**

La région a mis en place un Fond de Résistance Photovoltaïques FRPV.

Le FRPV est un soutien sous forme d'une avance remboursable avec différé de remboursement de 15 ans et remboursement sur 5 ans avec un taux d'intérêt de 0 % pour les prêts d'un montant inférieur à 100k€ ou de 1 % pour les prêts d'un montant supérieur ou égal à 100 k€.

Le maire est inquiet sur le financement et propose de faire la demande de FRPV sur le projet des écoles (180 m²) et sur le projet de la maison des écoles (45 m²), chaque projet faisant moins de 100k€. Ce sont 2 projets bien distincts, donc non cumulables en ce qui concerne ce prêt.

Les 2 dossiers doivent être déposés avant le 31 juillet 2012.

Le conseil donne un avis favorable et délibérera sur le projet photovoltaïque lors d'une prochaine réunion.

- **Divers**

1. Prêt par la communauté de communes d'un radar pédagogique. 1 semaine/27 communes.
2. Annette demande à ce que les herbes soient traitées autour de la salle de la Cendille à l'occasion des Nuits Romanes.
3. Chevrons autour de la mairie à peindre au niveau de la toiture : devis de JB Ragot : 497 € TTC. Avis favorable
4. Lotissement de la Balade quasiment terminé, reste le goudron. Devis de Volume Action pour des panneaux « parcelles à vendre » : 808 € TTC
5. Achat de nouveaux panneaux d'affichage pour la mairie : 1900 € TTC
6. Travaux sur Pannessac : SEOLIS enterre les fils du réseau et change le transformateur.
7. Pot pour départ de Sébastien : vendredi 13 à 17h30 – offert par la mairie